

Image not found or type unknown



déposer un dossier de surendettement

Par **morue**, le **08/09/2011** à **09:46**

Bonjour, nous avons déposé plusieurs fois des dossiers de rachats de crédits vers plusieurs organismes, mais tous ont refusé car il y a deux ou trois incidents de paiements. Nous voudrions déposer un dossier de surendettement, es-ce que ces organismes (incidents de paiements) peuvent faire saisir nos biens (voiture, mobiliers, etc....) Je suis en retraite et mon épouse travaille. Sur ma pension, il y a une pension alimentaire et un retard d'impôt de retenu. Merci de nous lire et dans l'attente d'une réponse. Cordialement